

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Exposition
Dossier concernant l'Exposition
universelle de Paris, en 1889

N° 2997

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

ACADÉMIE ROYALE

DES
BEAUX-ARTS
D'ANVERS

N^o 246 B

Anvers, le 11 Février 1890

2997

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous faire savoir, qu'à la demande de M^r. Jan Verhas j'ai fait remettre au chemin de fer pour vous être expédiée par tarif 3, rue du Musée, deux caisses vides appartenant à l'Administration des Musées royaux et prêtées par celle-ci à l'artiste pour l'expédition à l'exposition Universelle de Paris de son tableau du Musée d'Anvers.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Administrateur
Verrekerf



à Monsieur T. Sténon, Secrétaire des Musées royaux
de peinture et de sculpture
à Bruxelles

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Bruxelles 14 Janvier 90

Monsieur le Ministre de
l'Intérieur & de l'Instruction
Publique Bruxelles

Nous avons l'honneur de
vous faire connaître, ~~par~~
~~la bonne règle~~, que les
tableaux et statues
appartenant aux Collections
de l'Etat, qui, conformé-
ment aux intentions
du Gouvernement, ont
été envoyés à Paris
pour figurer dans le
compartiment ~~Belge~~
~~Groupe des Beaux-Arts~~,
à l'Exposition Universelle
des Beaux-Arts de 1889, sont revenus
à Bruxelles en bon

état de Conservation et
ont repris leurs places
respectives dans les gal-
lées de peinture & de
sculpture des dits
Musées

Veuillez à
Le Secrétaire - Le Président
D.R. C. T. et

Recu le tableau de V. Verstraeten

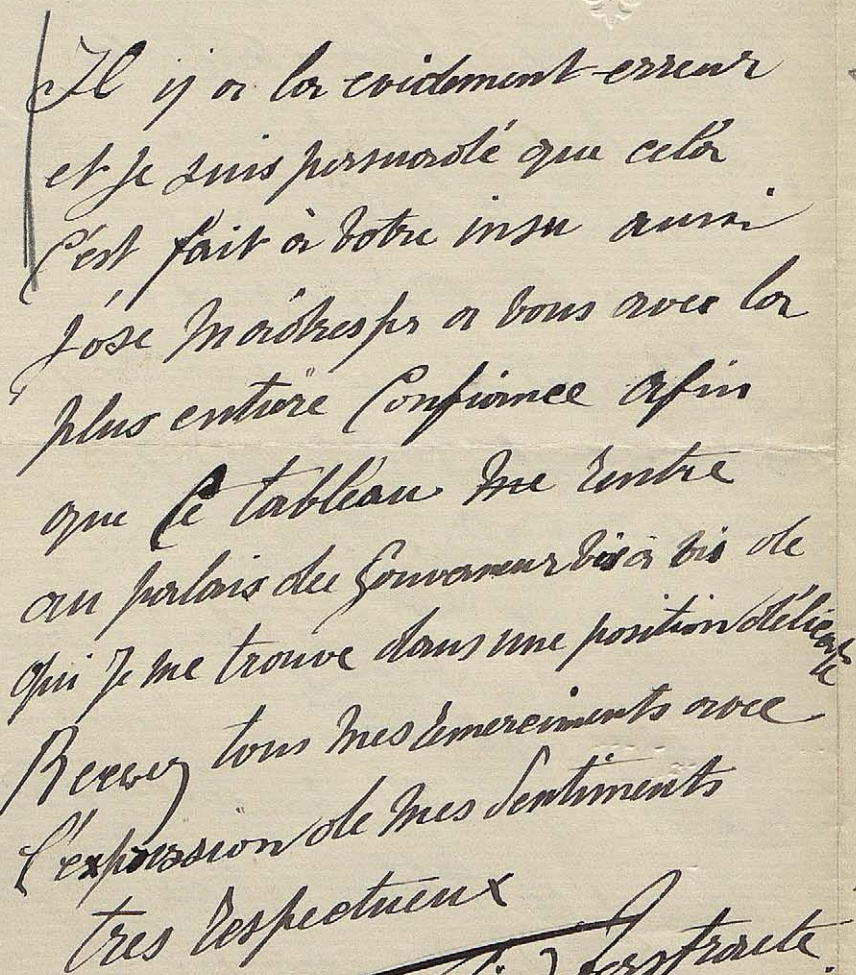
le 28 X^r. 89

Amman

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

~~2497~~





La chose est elle vraiment
possible!

Tous vous saluez, Mon cher
Monsieur que lors de l'achat de
ce tableau - achat pour lequel
j'ai pu apprécier vos très bons et
très bienveillants Sentiments à
mon égard - qu'il avait été
bien connu que ce tableau
était acheté par le gouvernement
et ne devait pas figurer au
Musée



Depuis, ce tableau était dans
les Salons du Palais du
Gouverneur de la Province
d'Anvers. C'est grâce à
l'obligeance de Monsieur Ozy
que j'ai obtenu d'exposer ce
tableau à Paris et voici que
au moment où ce tableau devait
lui être rendu voici que Monsieur
Van Brie me dit par un simple
mot que ce tableau est au
Musée de Bruxelles.

Reçu des Mutiis royaux de Peinture
& de Sculpture les objets suivants, pour le déplacement
des ouvrages de l'Exposition de Paris. —

- 1^o ~~Deux Chariots~~ — Un chariot +
- 2^o Un chariot pour placer les sculptures x
- 3^o Un chariot. +
- 4^o x deux doubles poulies avec les cordes +
- 5^o un levier +

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Brunelles, le Novembre 1889. —
p^o la Commission belge de l'Exposition
universelle de Paris.

Reçu en retour les objets mentionnés
ci-dessus

M. Cremas

Reçu de Monsieur Liénou quatre caisses
pour l'expédition de tableaux à Anvers.
Ces caisses sont renvoyées vides.

Bruxelles le 3 juin 1884

J. Van Brée

Secrétaire du Jury d'admission
Exposition de Paris

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2927

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 6 mai

1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2997

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai
autorisé M. Heymans à envoyer à l'exposition de Paris, sous
son entière responsabilité, le Paysage dont il est l'auteur
qui fait partie des collections de l'Etat.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

[Signature]

A la Commission directrice des Musées de peinture et de sculpture de l'Etat.

(M. Thiénon Secrétaire)

2 mai 89

Mon cher Monsieur Diering,

M. Heymans demande le tableau du
Musi pour l'apport à Vars. Comme
l'acquiescement du Ministre n'est pas douteux
et que le tableau doit être parti ce soir, j'
vous prie de vouloir bien le remettre ap-
premier à M. Montcaup contre ce reçu.
M. Heymans constatant que le tableau
est en parfait état et qu'il prend l'apport
responsabilité de son apport à Vars.

Votre dévoué

Rouven

MUSÉES ROYAUX
D'ARTS ET DE SCAULTURE
DE BELGIQUE
N° 2997

Je soussigné déclare avoir
reçu du Gouvernement, mon tableau
intitulé: (Coin de bruyère) appartenant
au Musée de l'Etat, pour l'exposer
à l'Exposition Universelle de Paris.
Je m'engage à l'envoyer à mes
risques et périls et déclare avoir
reçu le tableau en bon état.

A. J. Heymans

Bruxelles 2 Mai 1889

Je déclare avoir reçu des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture mon tableau
"Fleur" pour figurer à l'exposition
universelle de Paris. —

Ce tableau m'a été remis en parfait
état de conservation et je prends
l'entière responsabilité des accidents
qui pourraient y survenir. —

Bruxelles, le 27 avril 1889

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 2997

H. Robbe

Monsieur H. Robbe, rue des Secours 25 —

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268.....

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 27 Avril 1889.

Messieurs,

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2117

Par dépêche en date du 11 Mars ds,
N^o 22268, je vous ai fait connaître que
M. Hamasse avait reçu l'autorisation
d'exposer à Paris les œuvres qu'il a
cédées à l'Etat, entre autres "Un soir en
Compigne", à condition qu'il ne soit
pas placé dans les galeries du Musée
moderne.

Depuis, l'autorisation a été donnée
à différents artistes, bien que leurs
œuvres fissent partie des collections de
l'Etat. Je vous prie donc, Messieurs,
de vouloir bien mettre à la disposition
de M. Hamasse le tableau cité plus
haut.

Agnez, Messieurs, l'assurance de
ma considération très distinguée.

P^r le Ministre :

Le Directeur Général,

Roubaey

A la Commission directrice des Musées royaux
de peinture & de sculpture de l'Etat.
(Monsieur Sténen, Secrétaire).

La Commission chargée de l'organisation
du compartiment belge des Beaux-Arts à l'Exposition
universelle de Paris, déclare avoir reçu des Musées
royaux de Peinture & de Sculpture les objets men-
tionnés ci-dessous:

- Un chariot montant avec deux manivelles,
- un chariot à 2 rouleaux -
- Deux leviers. -
- Un cric

Ernst Heringer

Musées, le 27 avril 1889.

3 pièces de bois d'un mètre
2 " " d'un " x 20^{cm}
7 " " de 80^{cm} - (madiers)
3 " " 1^m 45^{cm}

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2997

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 26 avril

1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Très urgent

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2997

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai
autorisé M. H. Robbe, à ce propos à Paris, sous son entière respon-
sabilité, le tableau de Fleurs dont il est l'auteur qui figure
dans les galeries du musée moderne.

Agitez, Messieurs, l'assurance de mes considérations
distinguées.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

J. L. Wolf

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat.
(M. Sténor secrétaire).

Samedi 26 avril

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2947
Monsieur Steiner

Je vous prie de vouloir
mettre mon tableau
au Musée. "Général Calmeyer"
à la disposition des
hommes qui sont
chargés de l'expédition
des œuvres destinées au
Salon Belge de Paris
Vieille mon Pece, et
vous recevez la lettre de
la section des Beaux-
arts. aujourd'hui.
Veuillez agréer Monsieur

Exposition
Universelle de Paris

Copie

Reçu de Monsieur Sténant,
Secrétaire des Musées royaux de
Peinture & de sculptures, vingt-huit
boîtes pour la sculpture du Salon
belge.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2997

Bruxelles, le 26 avril 1889.

Le Secrétaire du Jury

(S.) J. Van Bree. —

Reçu en retour 36 boîtes

M. Cressens

— dans huit boîtes
supplémentaires remis
par la Cour de l'Exposition
de Paris

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1889

COMMISSION BELGE — COMITÉ EXÉCUTIF

BUREAUX: RUE DE LA TRIBUNE, 8, BRUXELLES



Groupe

Le _____ 188

Classe



Monsieur de Monnier
Thénon, Secrétaire des
Musées royaux de peinture
et de sculpture vingt
huit socles pour la
sculpture des Salons Belge.

Bruxelles, le 26 Avril
1889

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2997

Le Secrétaire du Jury.
J. Van Die

Toutes les communications adressées au Comité exécutif doivent être affranchies

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Brux. 23 Avril 1889

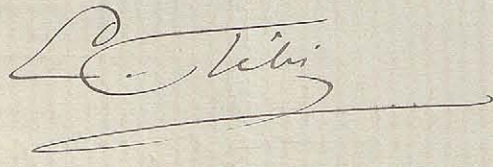
à M^r le Ministre des
Aff. Intérieures

Conformément à vos
intentions nous devons
à la disposition de la
Section Belge des Beaux-Arts,
à l'Exposition universelle
de Paris, le matériel men-
tionné dans votre lettre
du 20 de ce mois, et qui
des Beaux-Arts, N^o 22268,
sans les cinq bagues
que nous ne possédons pas.

Nous devons insister
M^r le Ministre, sur la nécessité
de entrer le plus tôt
possible de ce matériel
qui nous sera indispensible
pour faire la réinstalla-
tion des œuvres modernes

dans la grande Salle du Palais
des Beaux-Arts

de Sculpture qui ont dû
être déplacés à cause des
travaux de décoration
exécutés dans ce Palais.

Apr. Le Président
Le Secrétaire
D. H. 

À Monsieur le Secrétaire de la commission
des musées Royaux à Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Monsieur

Je viens de voir mes ~~tableaux~~ ^{N° 2927} déposés par
la commission belge pour l'exposition de
Paris et comme ils sont incontestablement
supérieurs à celui (Pénlope) appartenant à l'Etat
j'y regarderai à deux fois avant de dépenser
200 à 300 francs pour cadre doré emballage
présentation etc — pour ce tableau qui subira
le même sort.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance de
ma haute considération

J. Van Brubrouck
Place longue de la forge à Grand

Le 21 avril 1889.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1889

COMMISSION BELGE — COMITÉ EXÉCUTIF

BUREAUX: RUE DE LA TRIBUNE, 8, BRUXELLES



Groupe

Le _____ 188

Classe



Paragraphe de Monsieur Liégeois
Secrétaire de la Com des Musées
Le tableau de M. Alf. Stevens
intitulé "Bête à Bon-Dieu"
appartient au Musée et
se trouvant en parfait état.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 2997

Bruxelles, le 20 Avril 1889

J. Van Bree
Secrétaire du Jury

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 20 avril 1889.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Messieurs,

La Commission chargée de l'organisation du Com-
partiment belge des Beaux-Arts à l'Exposition universelle
de Paris, me demande de mettre à sa disposition les objets
ci-dessous désignés qui font partie du mobilier des musées
royaux :

- 1^o Une centaine de taguets ;
- 2^o Un chariot montant ;
- 3^o Un chariot à deux rouleaux ;
- 4^o Deux leviers, un cric et quelques outils accessoires.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien donner des
instructions pour que la dite Commission puisse disposer
de ces objets, qui vous seront retournés dès qu'ils auront
cessé d'être utiles.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-
tion très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,
B. Wuyt

A Messieurs les Membres de la Commission directrice des musées de peinture
et de sculpture de l'Etat.
(M^r Sténon, Secrétaire)

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

L. Wierwille avec ^{N°} ~~2997~~ Monsieur Stenon
Secrétaire des Musées Royaux de peinture &
de sculpture un tableau intitulé Accessoires
& que je suis autorisée à exposer à
Paris (Exposition Universelle 1889) pour
ma entière responsabilité.

Bruxelles 19 Avril 89

Alice Kerner

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 17 avril

1889.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai
autorisé M. Alfred Stevens à exposer à Paris le tableau intitulé
le Bete à bon Dieu, qui fait partie des collections de l'Etat.
Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat

(M. Sténen, Secrétaire)

Je déclare que, conformément
à l'autorisation de M^r le
Ministre de l'Intérieur et de
l'Instruction publique, la
Commission directrice des Musées
royaux de Peinture & de Sculpture
m'a remis en parfait état de
conservation ma Statue en marbre
intitulée : l'homme à l'épée.

J'accepte l'entière responsa-
bilité des accidents qui pourraient
arriver à cette Statue. —

Bruxelles, le 17 Avril 1889.

Ch Van der Stappen

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Monsieur Fander Stappen, Statuaire,
avenue d'Anderghem. —

Je déclare que, conformément
à l'autorisation de M^r le
Ministre de l'Intérieur et de
l'Instruction publique, la Commis-
sion directrice des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture m'a
remis en parfait état de conser-
vation ma Statue en marbre,
représentant: l'Immortalité.

J'accepte l'entière responsa-
bilité des accidents qui pour-
raient arriver à cette Statue.

Bruxelles, le 1^r avril 1889

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2997

Paul De Vigne

Monsieur P. De Vigne, Statuaire,
Chaussée d'Anvers, N^o 9. —

J'é déclare que, conformément
à l'autorisation de M^r le
Ministre de l'Intérieur et de
l'Instruction publique, la Com-
mission directrice des Musées
royaux de Peinture & de Sculpture
m'a remis en parfait état de
Conservation ma Statue en
marbre intitulée : une figure
tombale.

J'accepte l'entière respon-
sabilité des accidents qui pour-
raient survenir à cette Statue.

Bruxelles, le 17 avril 1889.

Jul Dillens

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2487
A Monsieur Dillens, Statuaire,
37, rue St Bernard, à St Gilles

Je déclare que, conformément
à l'autorisation de M^{le} le Ministre
de l'Intérieur et de l'Instruc-
tion publique, la Commission
directrice des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture
m'a remis en parfait état de
conservation ma statue en
marbre intitulée : La prière

J'accepte l'entière respon-
sabilité des accidents qui pour-
raient survenir à cette statue

Bruxelles, le 16 avril 1889.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2997
Jme Charlier

Monsieur G. Charlier, Statuaire,
31, avenue de Cortenberg.

Les tableaux encastrés de Carpentier (Le Théâtre),
de Verheyden (Le Verre de la table), de Curteur (Le Chien
de l'office), de Stolbaerts (Étude de vieille femme), &
les sculptures encastrées, de Dillier (Figure
tombe), statue marbre, de Paul Delvaux (L'écume),
statue marbre, de Van der Stappen (Homme),
statue marbre, ont été examinés à jour,
et reconnus en parfait état de conservation, sauf
la statue de Van der Stappen où il a été constaté
qu'un léger écaillage au joint de la base gauche.
Les différentes œuvres appartenant aux Collections des
Musées Royaux, ont été déposées par le gouverne-
ment pour figurer à l'Exposition de Paris 1889.
Bruxelles le 16 Avril 1889.

Le Secrétaire

W. Stieffens

Le Vice-Président

Emil Stengen

Je déclare en outre, en ma qualité de
Président du groupe des Beaux arts à l'Exposition
Universelle de Paris 1889 que les œuvres ci-dessus
désignées, ont été reconnues, comme il vient d'être
dit en parfait état de conservation.

Bruxelles le 16 avril 1889
Le Président du groupe des Beaux arts

Emil Stengen

Le Secrétaire

Emil Van Marcke

Je déclare que, conformément à l'autorisation
de M^r le Ministre de l'Intérieur & de l'Instruction
publique, la Commission directrice des Musées royaux
de Peinture & de Sculpture m'a remis en parfait
état de conservation mon tableau : étale de
vieille femme. - J'accepte l'entière responsabilité
des accidents qui pourraient survenir à ce tableau.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2997

Bruxelles, le 15 Avril, 1889.

J. M. G. G. G.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 15 avril

1889.

76.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22.26.8.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai
autorisé M. J. Dillens à exposer à Paris la statue intitulée
figure tombale, qui appartient à l'Etat.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

[Signature]

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat.
(M. Stasius Secrétaire)

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 13 avril

1889.

76

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Urgent

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, sur
les instances de M. Paul De Vigne, j'ai eu devoir l'autoriser
à exposer à Paris sous son entière responsabilité, la statue
du musée moderne représentant l'Immortalité.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

J. De Weert

A la Commission directrice des Musées de peinture et de sculpture de l'Etat

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 13 avril 1889.

16

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268.....

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai
autorisé M. Ch. Vander Stappen, sous son entière res-
ponsabilité, à exposer à Paris la statue de l'Homme à
l'épée, qui fait partie des collections de l'Etat.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

[Signature]

[Signature]

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat.

(M. Sténou Secrétaire)

Je soussigné Franz Courtens, déclare avoir
remis de Monsieur Sténor Secrétaire du Musée
Royal de Bruxelles le tableau (Retour de l'office)
pour envoyer à l'exposition internationale de
Paris.

Franz Courtens

Bruxelles le 13 Avril 89

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Je déclare que, conformément à l'autorisation
de M.^r le Ministre de l'Intérieur & de l'Instruction
publique, la Commission directrice des Musées Royaux
de Peinture & de Sculpture m'a remis en parfait
état de conservation mon tableau intitulé : La
Revue des Ecoles. — J'accepte l'entière responsa-
bilité des accidents qui pourraient arriver
à ce tableau. —

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 3997

Bruxelles, le 12 Avril 1889.

J. van Verhaeg

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22.268.....

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 11 avril

1889.

Allegretti

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai
autorisé M. Jan Stobbaerts à exposer à Paris, sous son en-
tière responsabilité, le tableau représentant l'Étable de
vieille femme seigneuriale, qui figure au Musée de Bruxelles.
Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

W. D. D.

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'État

(M. Sténen, secrétaire)

14 Duvall

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2997

Cher Monsieur Steenon.

Je vous renvoie avec
des cadres de dessins que
le Musée royal mis à ma
disposition pour l'Exposition
de Paris. L'espace affecté
à la Belgique étant très
restreint je me vois obligé
de diminuer l'importance
de mon envoi.

Recevez je vous prie
mes meilleures salutations.

Philippine
9 Mars 89

Ministère de
l'Intérieur & de l'Instruction Publique

D. le 11 / 4 / 89
MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

~~2 caisses
tableaux d'art
provenant de la collection
Le comte Verhaeghe~~

N° 2997

J'ai le plaisir de vous apprendre que les deux
Coffres sont à votre disposition chez
le gardien du Palais des Beaux-Arts.

Très bien dévoué

Ces deux caisses ont été
remises à la condition
d'être reintégrées au Palais
des Beaux-Arts —

[Signature]

Pierre de Monsieur Liénou, Secrétaire
des Musées royaux de peinture et de sculpture
un chariot

Deux pinces

et quelques pièces de gites, nécessaires à la réception
des œuvres de sculpture à l'ancien Palais de
Justice, 2 madriers de 3^m — 2 id de 2^m 50 —

Ces objets seront restitués à M. Caenners,
aussitôt l'expédition faite.

Bruxelles, le 7 Avril 1889

J. Van Bree

Secrétaire en Jure

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2997

Exposition
universelle de Paris.

Copie

Reçu de Monsieur Stienon,
Secrétaire des Musées royaux de Peinture
& de Sculpture :

Un chariot -

Deux pinces -

Deux madriers de 3^m

Deux id. de 2^m50

Ces objets seront restitués à M. Cremers
aussitôt l'expédition faite. -

Bruxelles, le 7 avril 1889 -

(s.) J. Van Brie -

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétaire du Jury.

N^o 2447

Reçu en retour Les Madriers

M. Cremers

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 6 avril

1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Urgent

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai
autorisé M. G^{me} Charlier, sous sa entière responsabilité, à
envoyer à l'exposition de Paris le groupe La Piété, qui fait
partie des collections de l'Etat.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

G

H. Beuvart

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat.

(M. Thiehon, Secrétaire.)

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 2 avril

1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22.268.....

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Allegretti

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai
autorisé M. Franz Courton, à exposer à Paris le tableau
Retour de l'office, du musée moderne, sous son entière respon-
sabilité.

Agissez, Messieurs l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

[Signature]

[Signature]

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997 Bruxelles le 1^{er} avril 19.

Mon cher Steiner

Réflexions faite, vu l'éloignement des
Pecaux mis à la disposition du
Comité Belge - Je me résous à
n'exposer qu'un tableau du Musée -
Le Beau. Pays de Flandre.

Merci, pour les facilités que vous
m'accordez et croyez moi votre
bien dévoué

Alfred Verwey

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2947

Je déclare que, conformément
à l'autorisation de M^r le
Ministre de l'Intérieur & de
l'Instruction publique, la Commission
directrice des Musées royaux de
Peinture et de Sculpture m'a remis
en parfait état de conservation,
^{un}
~~deux~~ de mes tableaux du Musée
moderne, intitulés : Le Beau
pays de Flandre & Egmont.

J'accepte l'entière responsabilité
des accidents qui pourraient arriver
à ^{ce} ~~ceux~~ ~~deux~~ tableaux. —

Bruxelles, le 31 Mars 1889.

Alfred Verwey

Bruxelles, 29 Mars 1884

Monsieur Chas Lemaire

J'ai reçu à l'instant
votre lettre & me l'impression
de vous devoir que les
artistes qui sont attachés
à dispenser pour l'Exposition
Universelle de Paris, les
tableaux appartenant au
Musée de Bruxelles, les
chargeant eux-mêmes des
impenses de transport
et d'emballage de leurs
ouvrages & la destination
donnée à leur don.

Je regrette beaucoup
de donner une réponse à
moins l'Exposition de Paris
à votre disposition contre
venir d'un réservoir signé
par vous et maintenant
que ce tableau vous est
délivré dans votre intérêt
en plus abilité. Votre bien dévoué
J. L.

Anvers le 28 Mars 1844.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 5997

Mon cher Otton

Je viens de recevoir l'autorisation
d'exposer mon tableau qui se
trouve au Musée de Brindley,
Comme je pense qu'il a plusieurs
tableaux de musée qui partent
pour Paris. Vous m'obligerez
beaucoup d'y prendre le soin.
Bonne soirée et bien
à vous

J. P. Lemaire

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 28 mars

1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Legend

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que
j'ai autorisé M. Alfred Verwée à exposer, sous son entière
responsabilité, les deux tableaux qu'il a cédés à l'Etat
et qui figuraient au musée moderne sous ces titres : Le beau
pays de Flandre, et l'Équinoxe.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

[Signature]

[Signature]

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 28 Mars

1889.

Très urgent

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2497

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai
autorisé M. Jan Verhas à exposer à Paris, sous son entière
responsabilité, le tableau représentant la Peine des
Écoles, qui figure au musée moderne.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

[Signature]

[Signature]

A la Commission directrice des musées de sculpture et de peinture de l'Etat.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

2997

Reçu de Monsieur
Stenon Secrétaire de
La Commission Duranée
des Musées Royaux
de Peinture, les
deux cadres de dessins
(Normandie Maroc etc)
qui me sont prêtés pour
figurer à l'exposition
Universelle de Paris
1884.

27 Mars 1884

Philéas

Brux 25 decr 1884

à Mr le Ministre des
P^{tes} Instruction &c

Par votre lettre du
23 decr 1884, N° des
Beaux-Arts, N° 22268,
vous nous faites connaître
que vous avez autorisé
M^{lle} Lamorinière à déposer
à Paris son ^(Etang à Puttel) paysage
figure dans la Galerie des
œuvres modernes.

Nous ne pouvons, Mr
le Ministre, que vous
conformer à votre invitation
mais nous devons vous
dire que nous avons des
nouvels à espérer que le
Gouvernement aura pris
la décision de ne plus

faire une Collection de
l'Etat des emprunts contre
lesquels nous sommes
surtout il est sans doute
d'urgence de la conservation des ouvrages
~~et~~ que pour l'agréement
des visiteurs. Les dangers
et les inconvénients qui
peuvent résulter d'une grande
mesure sont trop sérieux
pour échapper à l'attention
du Gouvernement.

Mais devant, M. le Ministre,
déclarer la responsabilité
des accidents qui peuvent
atteindre les tableaux exposés
des Galeries et exprimer
nos vœux quant à leur
conservation ultérieure.

Mais nous prions,
M. le Ministre, de vouloir
bien faire constater par
un délégué de la Commission

Belge, l'état dans lequel
se trouvent les œuvres
à envoyer à Paris et
recommander expressément
qu'on s'abstienne de
venir les habiller.

Ag.

Le Président,

Le Secrétaire
M.

L. J. L.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 23 mars 1889.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que j'ai autorisé M. Lamorinière à exposer à
Paris son paysage qui figure dans les galeries
du Musée des œuvres modernes.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique.

De Weert

A Messieurs les Membres de la
Commission Directrice des Musées de
peinture et de sculpture de l'Etat.

Bruxelles, le 23 Mars 1889.

N^o

2997

Mon cher Monsieur Rousseau.

M^{re} Emile Wauters m'a écrit
qu'il a demandé au Gouvernement
l'autorisation de disposer de son
cadre de Desino acquis pour
le musée & qu'il la fera
prouver lundi. - Le suppos-

que le prêt de ces deux cadres
durera à l'Exposition universelle de Paris
ne rencontre aucun empêchement.

Je vous serais obligé cependant,
de vouloir bien me adresser
les instructions de la ville ne s'opposant
à ce qu'il soit satisfait
mon désir de M^{re} Wauters.

Votre dévoué
J. Stieglitz

Il n'y aura certainement aucun empêchement
de la part de M. W. T.

N^o 2997

Cher monsieur Steiner
Pourrai-je faire prendre
mardi les deux cadres de
gesso que j'envoie à l'exposition
Universelle de Paris; vous
aurez probablement vous avis
au Ministère des Beaux Arts
que ces cadres ont été demandés
au Ministère.

Il aura été fait bon accueil

à une demande je suppose -

Sauf avis contraire je
me permettrai de vous
adresser mardi un porteur

Recevez entretant, cher
Monsieur Vieillon, toutes
mes excellentes amitiés

Smillevanting

22 Mars 89

Brux 18 Mars 1889

à M^r J. Van Driessche
Artiste - Peintre
4. rue Longue de la Forge
Pembz. de Courtrai
Lamé

Répondant à votre lettre
du 15 de ce mois, nous
avons l'honneur de vous
informer que nous tenons
à votre disposition votre
tableau (Pénelope) destiné
à l'Exposition universelle
de Paris, mais que nous
ne pouvons nous charger
de faire parvenir cet
ouvrage au Champ des
Manœuvres. Nous en
disposons par du personnel
suffisant pour opérer cet
~~envoi~~ et nous remercier bien
d'avance.

^{en outre,}
M^{me} rappeller¹ M^{me} que
nous ét¹ venue¹ en
possession de la Cuisse
qui se serv¹ à l'embal-
lage du tabac lors de
son envoi au dernier
Salon de Bruxelles.

Agn. M^{me}, l'inf. de v¹
C¹ de v¹.
De la C¹ de v¹.
Le Secrétaire
JH

Messieurs les Président et Membres de la
Commission Directrice des Musées Royaux à
Bruxelles

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2997

Messieurs

J'ai obtenu de Monsieur le Ministre l'autorisation
d'envoyer à l'exposition universelle de Paris mon tableau
(Penelope pleurant sur les armes d'Ulysse) qui appartient à l'état.
En conséquence, je viens vous prier de bien vouloir joindre
ce tableau aux autres appartenant à l'état et qui sont destinés
à être envoyés à la susdite exposition et de le faire parvenir
en temps utile à la Commission belge pour l'exposition de
Paris 1889. champs de manœuvres, ancienne salle des fêtes du
Grand Concours.

Agreez Messieurs l'assurance de ma haute considération.

J. Van Biersbeek artiste peintre

Rue longue de la forge 41 (faubourg Courtrai) à

Gand

Gand le 15 Mars 1889.

Anvers 14 Mars 1889.

Mon cher Steiner

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2997

A qui faut-il que je m'adresse
pour avoir mon tableau du
musée, que je dois apporter
à Paris. Vous m'obligerez
beaucoup de bien vouloir
m'indiquer la route à prendre
pour obtenir ^{cette} autorisation.

En vous remerciant d'avance

Bien à vous

T. Lamoreux

Ave de la province Ind (163.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2997

Mon cher M^r Stenson

Je pense vous avoir dit
que le ministre m'ayant
autorisé, à envoyer mon
bronzes le Pnd leur, qui se
trouve en ce moment dans
le local qui veut d'être
occupé par le Salon des XX
à l'Exposition universelle de Paris
j'ai donc donné l'ordre
de faire prendre le bronzes
pour le transporter, au
local de réception nommé

des manoeuvres,

Veuillez donc si vous
plait donner des ordres
en conséquence et
vous prie mon cher
Monsieur d'agréer l'assurance
de mes sentiments

Munié

Loudain 13 Mars 1869
rue des Beicollets 55

Brux. 12 Mars 1884

à Mr le Ministre des
Intérieur &c

C'est avec toute la vobis
Comme l'objet du 12 de ce mois
chez les Beaux-Arts, N°
22268, nous avons l'honneur
de vous informer que les
Commissaires Directeurs n'ont
mis en possession que des
deux tableaux de M^r Hanneke.
L'un, en un seul sujet:
Un pays en Campine pendant
l'été du collectionneur des
études modernes. Le second
(un coin d'église), provenant
de l'Exposition Triennale
des Beaux-Arts de 1883, a
été envoyé à Mr le Gouverneur
de la Province d'Anvers
conformément aux instructions
que nous vous avons transmises.
Nous ignorons la destination

Donnée au trois ièmes
tableau de Mr Hearnest,
insérée : Donnée à
Calme p. haut.

Donnée au tableau de
Mlle H. Romain, représentant
des artistes, nous croyons
devoir vous faire connaître
Mr le Ministre qu'il fera
assister dans les Galeries
des œuvres modernes.

Apr.

Le Président

Le Secrétaire

W

L. L. L.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 11 Mars

1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

M. Harnesse sollicite l'autorisation d'exposer
à Paris les trois œuvres suivantes qui appartiennent
à l'Etat: Dunes à Calmythout et bois d'Étang
(tableaux) (à l'annexe)

Si ces ouvrages ne sont pas placés dans les galeries
du musée, je vous prie de vouloir bien les mettre à la
disposition de M. Harnesse.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique

M. Harnesse

Par lettre Min. du 15 Mars 49
les Paysages ont été mis à la
dispos. du Musée. — D. D. Harnesse
N^o 2744

À la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture
de l'Etat.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 11 Mars 1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Messieurs,

Mademoiselle Alice Bonnier a sollicité
l'autorisation d'exposer à Paris son tableau repré-
sentant des Accessoires, qui fait partie des collections
de l'Etat. Cette autorisation lui a été accordée, à la
condition que le tableau ne soit pas encore placé dans
les galeries du musée.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

[Signature]

[Signature]

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de
l'Etat

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 11 Mars

1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que
j'ai autorisé M. Van Biesbroeck, à exposer à Paris
son tableau représentant, Pénélope qui appartient
à l'Etat.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma reconnaissance
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

[Signature]

[Signature]

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de
l'Etat.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le *7 mars* 188*7*.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o *22268*

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o *2997*

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai
autorisé M. Evariste Carpentier à exposer à Paris son
tableau représentant les Étrangères qui fait partie des
collections de l'État, mais qui n'est pas encore placé dans
les salles du Musée moderne, sous la condition que l'artiste
sera responsable de tout accident qui pourrait détériorer
cette œuvre d'art.

Agnez, Messieurs, l'assurance de ma considération
très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

M. Wolf

*A Messieurs les Membres de la Commission directrice des musées de
peinture et de sculpture de l'État.*

Oeuvres du Musée Moderne dont
l'envoi à l'Exposition Universelle de Paris (1889)
est autorisé par le Gouvernement.

	3128	Carpentier	Les étrangers	
	—	Van Biersbroeck	Pénélope	
	3026	Harnissip		
remis à l'artiste	3066	Mennier, C.	Le pecheur; Statue bronze	
l'artiste renonce	2879	Lamareux	Eaux à Pute	
remis à l'artiste	3049	Weuders E.	1 Cadre de dessins	(Echternack 13 dessin) marbre Hornemann
	2821	Verhas J.	La revue du Evolu	
remis à l'artiste	2981	Verwée	Le beau pays de Flandre	
	2997	Courtois	Le retour de l'officier	
	3048	Charlier	La prière. St. marbre	
	3002	Stobbeurs J.	Etude d. vieille femme	
		Dilleux	Figure tombale — Statue marbre	
		De figure P.	L'Immortalité; Statue marbre	
		Vanderkappen	L'homme à l'épée — Statue marbre	

J' déclare en conformité
à l'autorité de M^{re} le Ministre de
l'Int^{er} & de l'Ind^{ust}. publ. par
Courroux. Sec. de M^{re} R. de P^{re}
de V. ~~Il ne profane pas les commémorations~~
publiées du même événement
mémoriel : Le beau pays de
Flandre & Equivoque, -
J'accepte l'initiative républicaine
substituée des accidents qui
pourraient arriver à ces deux
tableaux.

Bruxelles, le 11 Mars 1884

Gand, le 1 Mars 1889

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SOULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2997

Monsieur le Secrétaire

En réponse à votre lettre du 28 Février, par laquelle vous m'informez que ma Statue en bronze: "heureux pêcheur" a été désignée par M^r le Ministre pour l'hôtel de M^r le Gouverneur de la province d'Anvers, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai écrit à ce haut fonctionnaire pour lui demander l'autorisation de faire figurer cette Statue à la prochaine exposition universelle de Paris et de surseoir à l'expédition à son hôtel jusque après la clôture de cette exposition. Cette Statue se trouve en ce moment à Gand où elle a dû subir quelques retouches après son retour de l'exposition d'Anvers.

J'attends la réponse de M^r le Gouverneur avant de procéder à l'expédition. Je me conformerai entièrement aux désirs de ce haut fonctionnaire. Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire l'assurance de ma considération distinguée.

A Monsieur Nicron
Secrétaire de la Commission d'Art
des Musées Royaux à Bruxelles

L. Van Diebroeck
Statuaire

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 8 février 1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 2268

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2997

Messieurs

Le Comité exécutif de la commission belge à l'exposition universelle de Paris en 1889 sollicite l'autorisation, afin de mettre en lumière les procédés du travail aux différentes époques, de reproduire certains objets appartenant à l'Etat, et qui figurent dans les collections publiques.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien, autant que cela se pourra, donner audit Comité les facilités nécessaires pour qu'il puisse remplir sa mission. Il demande surtout de pouvoir faire des reproductions d'œuvres d'art de nos musées, au point de vue des représentations de travaux ou d'industries, fournissant des renseignements intéressants sur les métiers ou les outils, dans notre pays. Il espère trouver une source importante de documents relatifs à l'histoire du travail en Belgique dans les bibliothèques de l'Etat, ainsi que dans les musées d'antiquités, et il voudrait avoir l'autorisation de reproduire en photographie ou en dessin les documents qu'il désignera comme utiles d'être exposés dans cette circonstance.

Vous voudrez bien veiller, Messieurs, à ce qu'il soit donné toutes facilités audit Comité pour exécuter ces travaux, en tant qu'ils ne puissent nuire en rien aux objets à emprunter ou à reproduire.

A Messieurs les Membres de la Commission
Directrice des musées de peinture et de sculpture
de l'Etat.

Le Ministre
Willems

N^o 2997

Bruxelles 8 Février 1889

Monsieur le Ministre de l'Inté-
rieur & de l'Instruction Publique

En réponse à V. Ex. de votre lettre du
5 de ce mois, (Administration des Sciences
des Lettres & des Beaux-Arts N^o 22268)
transmissive d'une demande du Comi-
té exécutif de la Commission Belge à
l'Exposition Universelle de Paris 1889,
j'ai l'honneur de vous faire con-
naître que pour ne vous en pas d'encom-
brer à cet effet M^{rs} Emile Van Meir-
sebaert, adjoint de la Commission
Directrice des Musées de peinture & de
sculpture de l'Etat, est attaché au
dit Comité par en qualité de secrétaire
pour le Group des Beaux-Arts.

Veuillez agréer,
Le Secrétaire L^{re} Via Presbourg
A. Stéven

Commencer une copie
pour la lettre du Comité,

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 5 Février 1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Messieurs, N^o 2997

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

/ ANNEXE.

SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous adresser, en
communication, la lettre ci-jointe par laquelle
le Comité exécutif de la Commission belge de
l'Exposition universelle de Paris demande
de pouvoir s'attacher, en qualité de secrétaire
du groupe des beaux-arts, M^r P. Vauthomb,
secrétaire-adjoint de notre Commission.

Je vous prie de vouloir bien, en
me renvoyant la pièce ci-jointe, me
faire connaître si rien ne s'oppose à ce que
la demande dont il s'agit soit accueillie.

Agriez, Messieurs, l'assurance
de ma considération très distinguée.

Pour le Ministre,
Le Secrétaire général

Munier

A la Commission directrice
des Musées de peinture & de sculpture
et l'Etat,

Bruxelles.

Je déclare avoir reçu des Musées
royaux de Peinture & de Sculptures
ma Statue en bronze ; le Peinteur,
pour figurer à l'Exposition des XX
puis au Salon de Paris.

Je reste responsable des accidents
qui pourraient arriver à cet ouvrage
pendant le temps qu'elle est mise
à ma disposition.

Bruxelles, le 31 Janvier 1889.

La Compagnie des Bronzes déclare avoir
reçu des Musées royaux de Peinture & de Sculpture
la statue en bronze : Le Tuteur, par M^{re}
Constantin Meunier.

Bruxelles, le 3^e Janvier 1889.

J. J. Meunier

29 Janvier 89



N° 2497

Mon cher Monsieur Lheron,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le
Ministre a autorisé M. C. Meunier à
exposer le statut le Projet d'abord
au XX, puis à Paris. Veuillez donc la
communiquer aux agents qui viendront le demander
de son part.

Votre dévoué,

Rouvier

Exposition Universelle de Paris 1889
Comité exécutif de la Commission Belge.

Bureau : rue de la Tribune 8.

N° 6383

Copie

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SOULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2997

Bruxelles, le 30 janvier 1888

22268

14 février.

M. le Ministre,

Le Comité exécutif, dans sa séance du 29 courant, a appelé aux fonctions de Secrétaire de la Commission belge, pour le groupe des Beaux-Arts, M. Van Noens, attaché à l'Administration de notre département.

Nous venons donc vous prier de vouloir bien autoriser ce fonctionnaire à accepter cette nomination & à se mettre en rapport avec nous.

Nous attachons le plus grand prix au concours de son expérience.

Veillez agréer, M. le Ministre, l'ass. de notre haute considération.

Le Président du 1^{er} groupe
S/ E. Hergemeyer.

Le Commissaire Général,
S/ J. Carlier.